

Alma Consult

Nutrition, Aromathérapie

Livret d'accueil du stagiaire

Bienvenue !

*Tu me dis j'oublie
Tu m'enseignes je me souviens
Tu m'impliques j'apprends
(Benjamin Franklin)*

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions !

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours.

1. L'organisme de formation
2. L'offre de formation catalogue
3. Notre engagement qualité
4. La formatrice
5. Les méthodes pédagogiques
6. Les moyens pédagogiques
7. Les moyens techniques
8. La fiche d'information logistique stagiaire
9. Nos références

Annexe 1 : le règlement intérieur applicable aux stagiaires

Annexe 2 : note d'information sur le droit d'auteur

Alma Consult

www.almaconsult-paris.com

99 boulevard de Grenelle 75015 Paris / Tél. : 06 42 15 61 80 / e-mail : am@almaconsult-paris.com

SIRET : 794 458 422 00019 / N° d'activité 11 75 55984 75 / N°TVA intra : FR 15 794 458 422

1. L'organisme de formation

Alma Consult est un organisme de formation créé en 2013 par Alina MOYON, docteur en Pharmacie. Alma Consult est spécialisé dans l'enseignement de l'aromathérapie dans le cadre du développement personnel ou professionnel. Alma Consult intervient également comme prestataire auprès de divers organismes.

Nos formations peuvent être prises en charge financièrement (demande d'Aide Individuelle à la Formation).

2. L'offre de formation : catalogue

Initiation à l'aromathérapie (doc. Excel)

3. Notre engagement qualité

Les critères qualité visés par Alma Consult sont notamment les suivants :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

De plus, Alma Consult s'engage à respecter la charte suivante :

- Partager son savoir faire, donner du sens et être inspirant.
- Accompagner les stagiaires dans l'apprentissage de nouvelles compétences professionnelles voire personnelles.
- Être exigeant professionnellement.
- Rester dans la bienveillance et le respect de l'autre.
- Adapter son langage et ses méthodes aux stagiaires : les modèles de transmission diffèrent et s'adaptent à chaque apprenant, à chaque intelligence, car chaque apprenant est unique et les intelligences sont multiples.
- Rendre le cursus le plus vivant possible : la parole est partagée, les mises en situation pratique facilitent la pérennité de l'acquisition des connaissances dans le

Alma Consult

www.almaconsult-paris.com

99 boulevard de Grenelle 75015 Paris / Tél. : 06 42 15 61 80 / e-mail : am@almaconsult-paris.com

SIRET : 794 458 422 00019 / N° d'activité 11 75 55984 75 / N°TVA intra : FR 15 794 458 422

temps. Le stagiaire ne suit pas un cours magistral mais est véritablement en action.

- Rendre autonome : le stagiaire doit pouvoir analyser, comprendre et mettre en pratique ses connaissances.
- Savoir ce remettre en cause.

Évaluation de la qualité de la formation

- Lors de la formation, chaque session est évalué de manière formative (QCM, questions/réponses, mises en situation) afin d'attester du niveau de connaissance acquis en fin de formation.
- Nous demandons également à l'apprenant de remplir un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation.
- Un questionnaire d'évaluation des apports de la formation sur le poste de travail peut être remis aux apprenants en fin de formation et à retourner deux mois après la fin de la formation. Cela nous permet d'envisager les besoins en formation complémentaire ou supplémentaires.
- Enfin, une attestation de formation est remise à chaque apprenant. Elle indique le niveau d'acquisition des connaissances suite à l'évaluation formative, si prévue par le programme.

Vous recevez, en fin de formation :

- l'attestation de présence (si présentiel),
- l'attestation d'assiduité (si FOAD),
- l'attestation de fin de formation (dans tous les cas),
- la copie de la feuille d'émargement (sur demande).

Un bilan annuel de la satisfaction des stagiaires est tenu à votre disposition sur demande ou en ligne : <http://www.almaconsult-paris.com/la-démarche-qualité>.

Alma Consult

www.almaconsult-paris.com

99 boulevard de Grenelle 75015 Paris / Tél. : 06 42 15 61 80 / e-mail : am@almaconsult-paris.com

SIRET : 794 458 422 00019 / N° d'activité 11 75 55984 75 / N°TVA intra : FR 15 794 458 422

4. La formatrice



Alma Consult est le résultat de plusieurs décennies d'expérience en pharmacie dans les champs de l'aromathérapie, la phytothérapie ou la micronutrition, consolidés par des formations et sanctionnés par des diplômes ou des certifications.

La veille est permanente, ce que lui permet de mettre régulièrement à jour les programmes et les contenus pédagogiques.

Alina MOYON est docteur en pharmacie, ancienne titulaire d'une officine en pharmacie, responsable d'Alma Consult.

Elle conçoit, anime et évalue l'ensemble des formations proposées.

Ses expériences en formation : enseignante à la Faculté Libre de Médecines Naturelles et d'Ethnomédecine, à l'École des spas et Instituts de Paris.

Conférencière, elle est aussi co-auteure du livre « Les Interactions médicamenteuses : Guide d'information sur les influences des médicaments entre eux, avec l'alimentation, les plantes et les produits de santé naturels », Edition du Dauphin, 2015 (en collaboration avec Jean Claude Rodet).

5. Les méthodes pédagogiques

Toutes les formations sont construites pour répondre aux besoins particuliers des stagiaires ou de l'entreprise.

Chaque formation est construite autour du concept de pédagogie active comprenant des activités de découvertes, des apports théoriques puis des mises en application, une synthèse et/ou une évaluation.

Les apprenants sont au centre de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

Alma Consult

www.almaconsult-paris.com

99 boulevard de Grenelle 75015 Paris / Tél. : 06 42 15 61 80 / e-mail : am@almaconsult-paris.com

SIRET : 794 458 422 00019 / N° d'activité 11 75 55984 75 / N°TVA intra : FR 15 794 458 422

6. Les moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont principalement constitués des éléments suivants :

- pour les formations présentielles : support de cours sous forme de documents écrits,
- pour les FOAD ou les sessions à distance : vidéos et PDF téléchargeables sur le site de formation.

L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant est encadré par le règlement intérieur applicable aux stagiaires (se référer à l'article « droits d'auteur »).

7. Les moyens techniques

Les formations en présentiels se déroulent dans des locaux mis à disposition d'Alma Consult à Paris. Ces locaux sont conformes à la réglementation des établissements mis à la disposition du public (normes ERP) et d'accessibilité aux personnes handicapées.

Nous mettons à votre disposition une salle équipée du matériel suivant :

- Tables et chaises
- Paperboard et feutres
- Tableau blanc magnétique
- Vidéoprojecteur HDMI ou VGA

8. Informations logistiques stagiaires

Les indications pour l'accès au lieu de formation sont fournies aux stagiaires.

9. Nos références et partenaires

Les logos de quelques-uns de nos clients et partenaires :



FACULTÉ LIBRE
DE MÉDECINES
NATURELLES ET
D'ETHNOMÉDECINE

FLMNE



Ecole
Internationale
du Spa

EIS

Défi-métiers : suivre le lien : https://www.defi-metiers.fr/dm_search/formation/AF_44964/initiation_a_laromatherapie

Alma Consult

www.almaconsult-paris.com

99 boulevard de Grenelle 75015 Paris / Tél. : 06 42 15 61 80 / e-mail : am@almaconsult-paris.com

SIRET : 794 458 422 00019 / N° d'activité 11 75 55984 75 / N°TVA intra : FR 15 794 458 422

Annexe 1

Règlement intérieur applicable aux stagiaires

Article 1

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il définit les rapports entre les stagiaires et le formateur. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires (à titre d'exemple) :

- de modifier les réglages des paramètres de l'ordinateur ;
- d'emporter ou modifier les supports de formation ;
- de filmer ou d'enregistrer la formation ;
- de reproduire les supports de cours (Power Point notamment) sans l'accord du formateur car couverts par la propriété intellectuelle ;
- d'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions ;
- de manger dans les salles de cours ;
- d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux où se déroule la formation ;
- de se présenter aux formations en état d'ébriété.

Article 3 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ;
- blâme ;
- exclusion définitive de la formation.

Article 4 : Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si

Alma Consult

www.almaconsult-paris.com

99 boulevard de Grenelle 75015 Paris / Tél. : 06 42 15 61 80 / e-mail : am@almaconsult-paris.com

SIRET : 794 458 422 00019 / N° d'activité 11 75 55984 75 / N°TVA intra : FR 15 794 458 422

la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant un Commission de discipline.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

Article 5 : Représentation des stagiaires

Lorsqu'un stage a une durée supérieure à 500 heures, il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles, sauf les détenus admis à participer à une action de formation professionnelle.

L'organisme de formation organise le scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, au plus tard 40 heures après le début du stage. En cas d'impossibilité de désigner les représentants des stagiaires, l'organisme de formation dresse un PV de carence qu'il transmet au préfet de région territorialement compétent.

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit de participer à la formation.

Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la session de formation, il est procédé à une nouvelle élection dans les conditions prévues aux articles R.6352-9 à R.6352-12.

Les représentants des stagiaires font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

Alma Consult

www.almaconsult-paris.com

99 boulevard de Grenelle 75015 Paris / Tél. : 06 42 15 61 80 / e-mail : am@almaconsult-paris.com

SIRET : 794 458 422 00019 / N° d'activité 11 75 55984 75 / N°TVA intra : FR 15 794 458 422

Article 6 : Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. À cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles **de l'entreprise**.

Article 7

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).

Annexe 2

Note d'information sur le droit d'auteur

(cf. article 15 du règlement intérieur)

Dans le cadre de formations, la SASU Alma Consult met à la disposition d'utilisateurs des supports écrits. Les supports écrits remis au(x) utilisateur(s) intègrent les méthodes spécifiquement développées par la SASU Alma Consult dont notamment, des guides techniques, des fiches pédagogiques et des modèles de documents.

L'utilisateur de ces supports s'engage à respecter la propriété intellectuelle de la formation et est informé que toute violation du droit d'auteur sera poursuivie judiciairement par Alma Consult.

À cet effet, il est rappelé ci-dessous le cadre juridique du droit d'auteur et les conséquences de son infraction.

1. Le contenu de ces supports reste la propriété de la SASU Alma Consult, son auteur.

Les usagers s'interdisent, pour tout ou partie de ces supports, toute reproduction ou réutilisation à toutes fins de tiers internes ou externes ou à toutes fins de diffusion à titre onéreux ou gracieux, sous quelles que modalités que ce soit, sauf autorisation écrite de la SASU Alma Consult ; comme spécifié dans les conditions générales de vente, disponibles sur demande.

2. L'utilisateur ne peut donc bénéficier que des droits suivants sur l'œuvre :

- représentation privée et gratuite dans un cercle de famille,
- copie ou reproduction réservée à un usage strictement privé du copiste,
- la publication d'une citation ou d'une analyse de l'œuvre, dans la mesure où celle-ci est brève et justifiée par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information, de l'œuvre - la parodie et la caricature.

3. L'utilisateur s'engage donc à ne pas :

- reproduire ou de faire reproduire l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, sans limitation de nombre, en tout ou en partie, par tous moyens et procédés, sur tous supports et tous matériaux tant actuels que futurs, connus ou inconnus, et notamment sur support papier ou dérivé, plastique, numérique, magnétique, électronique ou informatique, par téléchargement, vidéogramme, CD-Rom, CD-I, DVD, disque, disquette, réseau ;

Alma Consult

www.almaconsult-paris.com

99 boulevard de Grenelle 75015 Paris / Tél. : 06 42 15 61 80 / e-mail : am@almaconsult-paris.com

SIRET : 794 458 422 00019 / N° d'activité 11 75 55984 75 / N°TVA intra : FR 15 794 458 422

- représenter ou de faire représenter l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, par tous moyens de diffusion et de communication actuel ou futur, connu ou inconnu, notamment par tout réseau de télécommunication on line, tel que internet, intranet, réseau de télévision numérique, transmission par voie hertzienne, par satellite, par câble, wap, système télématique interactif, par téléchargement, télétransmission, réseaux de téléphonie avec ou sans fil ;
- adapter, modifier, transformer, faire évoluer, en tout ou en partie, l'œuvre, corriger les logiciels, de les faire évoluer, de réaliser de nouvelles versions ou de nouveaux développements, de les maintenir, de les décompiler, de les mixer, modifier, assembler, transcrire, arranger, numériser, porter sur toute configuration, interfacier avec tout logiciel, base de données, produit informatique, utiliser les algorithmes à toutes fins, le transcrire en tout ou en partie, sous toute forme, modifiée, amputée, condensée, étendue, d'en intégrer tout ou partie vers ou dans des œuvres existantes ou à venir, et ce sur tout support papier ou magnétique ou optique et notamment internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing ;
- traduire ou de faire traduire l'œuvre, en tout ou en partie, en toute langue et, pour les logiciels, en tout langage de programmation, et de reproduire l'œuvre en résultant sur tout support, papier, magnétique, optique ou électronique, et notamment sur internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing ;
- mettre sur le marché, de distribuer, commercialiser, diffuser l'œuvre, par tous moyens, y compris la location et le prêt, à titre gratuit ou faire tout usage et d'exploiter l'œuvre au bénéfice de tiers, à quelque titre que ce soit ;
- céder tout ou partie des droits cédés, et notamment de consentir à tout tiers tout contrat de reproduction, de distribution, de diffusion, de commercialisation, de fabrication, sous quelle que forme, quel que support et quelque moyen que ce soit, à titre onéreux ou gratuit ;
- autoriser ou d'interdire toute réutilisation/et ou toute extraction substantielle des contenus des bases de données.

Alma Consult

www.almaconsult-paris.com

99 boulevard de Grenelle 75015 Paris / Tél. : 06 42 15 61 80 / e-mail : am@almaconsult-paris.com

SIRET : 794 458 422 00019 / N° d'activité 11 75 55984 75 / N°TVA intra : FR 15 794 458 422



ALMA ...
...et Vous

Alma Consult

www.almaconsult-paris.com

99 boulevard de Grenelle 75015 Paris / Tél. : 06 42 15 61 80 / e-mail : am@almaconsult-paris.com

SIRET : 794 458 422 00019 / N° d'activité 11 75 55984 75 / N°TVA intra : FR 15 794 458 422